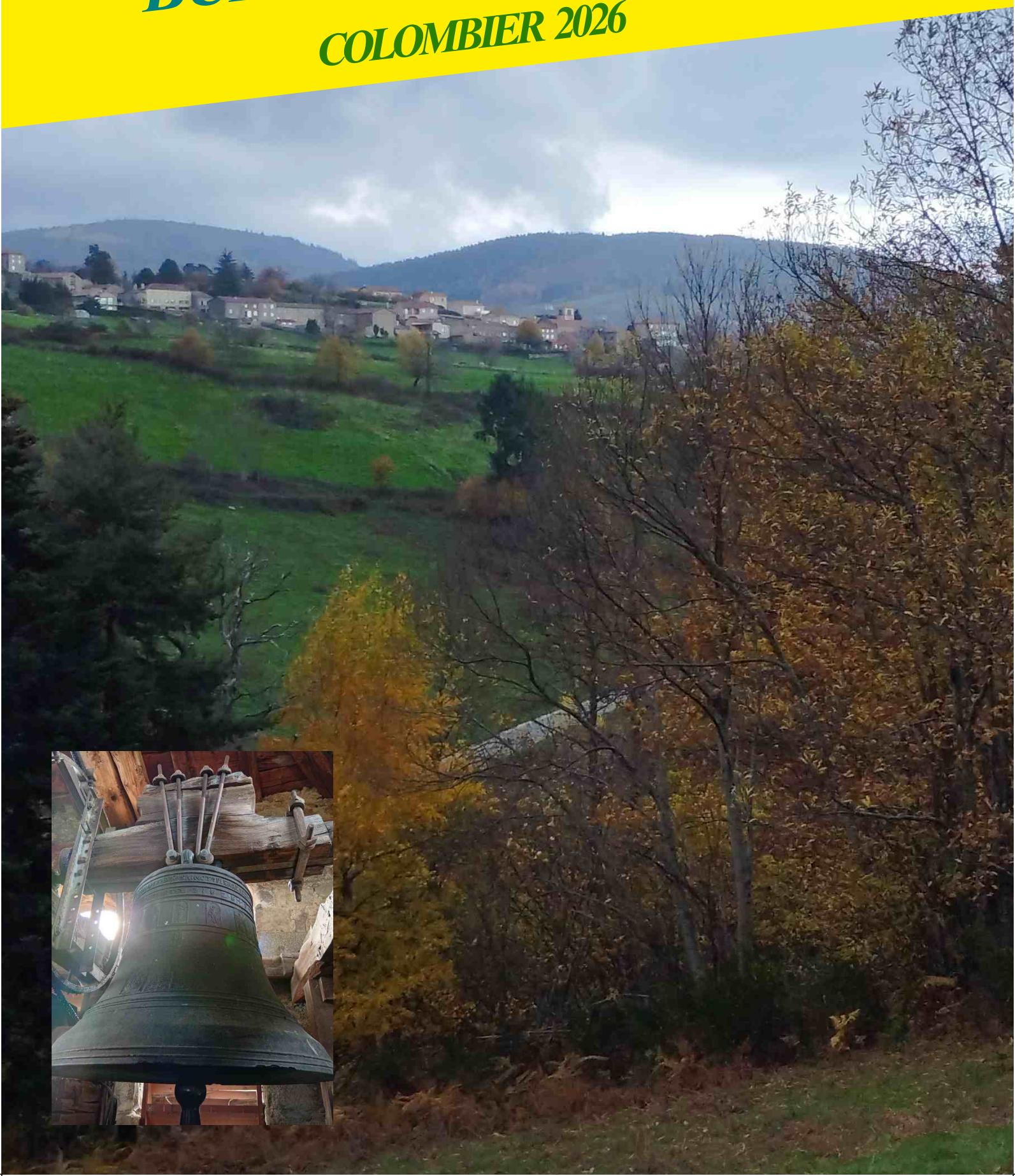
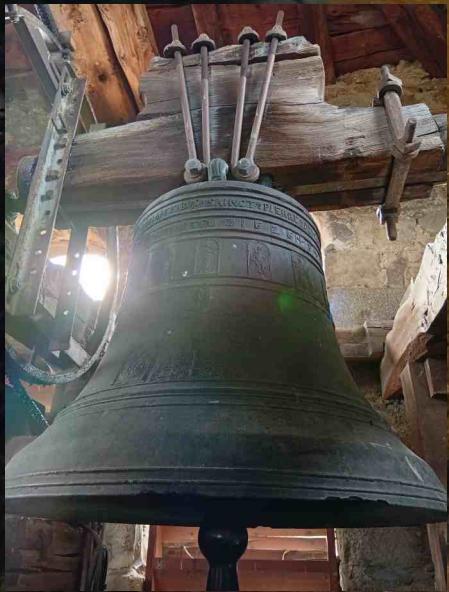




BULLETIN COMMUNAL

COLOMBIER 2026





MOT DU MAIRE



Mesdames, messieurs, habitants de Colombier,

C'est toujours un grand plaisir et un bonheur pour moi de vous présenter mes voeux à toutes et à tous qui contribuez au dynamisme de notre commune, et de saluer une nouvelle année 2026 avec ce qu'elle va apporter d'espérance, de souhaits et de projets individuels et collectifs.

Les engagements que notre équipe municipale avait planifié pour ce mandat ont été respectés et les travaux prévus sont terminés : pistes forestières, station d'épuration du bourg, abri du terrain de loisir, rénovation de l'éclairage de l'église, coin poubelles aménagé, programme goudron « enrobé », dossier administratif pour la pose des antennes relais pour le téléphone mobile, curage et agrandissement de la réserve incendie de Girodet (qui passe de 500 à 800 m³), et, pour terminer, l'achat du pré devant l'Escale du Pilat pour faire un parking.

2026 sera une année de renouvellement des conseillers municipaux. Les élections sont prévues mi-mars. J'ai le souhait de constituer une nouvelle équipe. Mes intentions, si cette nouvelle équipe est élue, sont de travailler dans la continuité, ce dont nous avons l'obligation si nous voulons préserver notre cadre de vie et nos moyens financiers.

Merci à Karine, à Eric, aux élus pour leur dévouement.

Bonne année 2026, santé, bonheur et courage aux personnes qui souffrent de maladie ou simplement de solitude.

***Le maire,
Jean-Paul Vallot***

Chers croquantes, chers croquants,

Les élections municipales arrivent. Je ne me représenterai pas pour un nouveau mandat.

Je tiens à remercier chaleureusement ceux qui m'ont fait confiance.

La mission d'élu est une expérience enrichissante et mes convictions demeurent : oeuvrer dans l'intérêt collectif et faire preuve d'ouverture d'esprit.

***Le premier adjoint,
Gilles Galley***



Élections municipales de mars 2026 *Changement du mode de scrutin dans notre commune*

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales à Colombier. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Colombier, suite à une loi du 21 mai 2025. Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.

Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.



Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacances de sièges).



INFOS UTILES

PAGE D'ACCUEIL PAGES ▾ AGENDA ALBUM CONTACT

Bienvenue

COLOMBIER SOUS PILAT

Ce site a pour objectif de vous présenter notre petite commune de Colombier. Vous y trouverez des informations pratiques, les informations touristiques et toute l'actualité.

Vous pouvez parcourir le site [Colombier](#) à l'aide des liens de navigations dans le menu.

Nous vous souhaitons une bonne visite et nous espérons que vous trouvez les informations que vous cherchez.

N'hésitez pas nous contacter par mail pour la mise à jour du site et la publication de vos événements : mairie@colombier42.fr

Colombier est un village de 300 habitants situé entre Annonay et Saint-Étienne, culminant à 1420 m au cœur du parc régional du Pilat, dans le département de la Loire. Ses habitants s'appellent les Croquants.

Menu

- [Vie Communale & administrative](#)
- [Infos pratiques / Commerce](#)
- [Revue de presse](#)
- [Conseil municipal](#)
- [Vie associative](#)
- [Services municipaux](#)
- [Tourisme et Patrimoine](#)
- [Blogs](#)



MAIRIE

04 77 51 54 23 / mairie@colombier42.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi : 9h-12h & vendredi : 14h-17h

Permanences du maire

Mercredi : 10h-12h & vendredi : 14h-17h

les P.V. des conseils municipaux sont affichés en mairie et sur le

site web :

<https://colombier-pilat.e-monsite.com>

SECRÉTAIRE :

Karine Chapuis

MAIRE :

Jean Paul Vallot

06 20 91 61 74 / vallot.jp@gmail.com

ADJOINTS :

Gilles Galley

06 58 51 71 82 / mugil@orange.fr

Jérôme Gache

06 72 31 13 73 / jeromegache@laposte.net

AGENT TECHNIQUE :

Eric Faverjon

07 57 76 58 17 / eric.faverjon@nordnet.fr

SOMMAIRE

Mot du maire	2
Infos utiles	3
Appartements	4
Infos pratiques	5
Urbanisme / presse	6
État civil	7
Santé	8
Associations	9
L'Ardéchoise	10,11
Budget	12
Pilat /Pompiers	13
École	14
APEL / OGEC	15
Club des aînés	16
Pétanque / chasse	17
Acteurs locaux	18
Travaux 2025	19
Calendrier 2026	20

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Tarifs résidents (chauffage compris) :

- * 300 € pour le week-end
- * 200 € pour la journée
- * 110 € la ½ journée

Tarifs non-résidents (chauffage compris) :

- * 400 € pour le week-end
- * 300 € pour la journée
- * 210 € la ½ journée

Caution : 500 € dans les 2 cas

LOCATION DU TERRAIN DE LOISIRS ET BUVETTE

Résidents : 80 € / Autres : 130 €

CABINETS INFIRMIERS

Saint-Julien-Molin-Molette :

Émilie Gerey : 06 87 31 24 27 ; Émilie Varliette : 06 77 67 34 77

Jérémie Fermentaos : 06 70 15 07 39 ; Anne Duplat : 06 07 61 79 50

Centre de soins de Bourg-Argental : 04 77 39 64 16 / 2 rue du Poisor

csi.bourg.argental@orange.fr

ADMR – SERVICES À LA PERSONNE

04 77 39 79 51 / <https://www.fede42.admr.org/>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU NOHARET

Située à 2 km de Bourg-Argental, sur la route de Saint-Sauveur-en-Rue

Mardi mercredi vendredi et samedi : 10h30-12h30 / 13h-17h30

04 77 35 69 64

LIGNE L 12

Colombier est desservi par la ligne Bourg-Argental / Saint-Étienne – Bellevue.

Le tarif est de 2€20.

On trouvera les horaires complets de la ligne en mairie, sur les poteaux installés aux arrêts, ou sur Internet : <https://www.laregionvoustransporte.fr/communes/colombier-0>



LE PARC LOCATIF DE LA COMMUNE

Depuis l'an 2000, année de l'inauguration de la rénovation du bâtiment de la mairie (comportant 3 appartements locatifs), 6 nouveaux logements ont été mis à la disposition de locataires éventuels.

Ces 9 logements répondent à un réel besoin, puisqu'ils sont tous occupés sans interruption depuis leur création - avec une vacance maximum d'un ou deux mois entre deux locataires pour permettre de rénover les locaux le cas échéant. Tous les appartements sont chauffés par le réseau de chaleur communal alimenté par une chaudière à bois (plaquettes locales), ce qui procure une sécurité et un confort inhérent à ce mode de chauffage. La commune possède également deux garages en location situés au-dessus de la salle des fêtes.



Les logements de la Place des tilleuls

Trois appartements sont situés Place des tilleuls : deux appartements identiques de 50 m², au premier et deuxième étage au-dessus du secrétariat de mairie, comportant 2 chambres et un espace cuisine/salon ; et un appartement en duplex de 85 m², au-dessus de la salle du conseil. Ces logements ont été gérés au départ par le comité départemental d'habitat rural de la Loire, qui les a rétrocédés à la mairie au bout de vingt ans.

Depuis 2020, c'est donc la mairie qui en est entièrement propriétaire. Les loyers modestes ont permis à beaucoup d'« anciens » de Colombier de rester dans leur village sur leurs vieux jours, sans s'éloigner de leurs parents et amis, et de bénéficier du voisinage « réconfortant » des services communaux.



Les logements au-dessus de l'école

Ces appartements occupent d'anciens locaux jadis utilisés par les « sœurs de la sainte enfance » comme dortoirs, salles de classes, puis appartements. Rachetés par la mairie en même temps que la salle des fêtes, ils ont été entièrement rénovés en trois appartements : un T2 de 38 m² de plain-pied, un T2 de 49 m², et à l'étage un T3 de 72 m².



Le presbytère

Trois nouveaux appartements ont été proposés à la location en 2004 dans les locaux attenants à l'église, dont deux donnent sur la place de la mairie, et un sur la cour derrière l'église. Sur le projet de réhabilitation en novembre 2000, on pouvait lire la description suivante : « *Réhabilitation d'un grand logement au rez-de-jardin : affectation familiale classique (T3 de 90 m²); d'un logement pour personne âgée ou autre au rez-de-chaussée (T2 53 m²); d'un logement "jeune". au-dessus du local affecté à la paroisse (56m²).»*





BACS À POUZZOLANE À L'USAGE DES PARTICULIERS

L'hiver, certains tronçons de routes communales peuvent être particulièrement glissants : ubacs, brusques montées, tournants serrés... Entre deux passages du chasse-neige, il arrive que des automobilistes se retrouvent en difficulté. Ils peuvent parfois se dépanner simplement, en saupoudrant quelques mètres de chaussée avec de la pouzzolane. Pour cela, de petites réserves de ce matériau sont installées aux endroits stratégiques, et chacun peut y puiser en cas de besoin. Un seau est mis à disposition dans le bac (bien penser à le remettre après usage pour les prochains automobilistes). Cette année, quelques réserves ont été rajoutées : la mairie a profité du démantèlement des anciens containers à ordures pour en recycler une partie en bacs à pouzzolane : diminution de la hauteur, suppression des roulettes, marquage. Nous pouvons en installer d'autres à la demande des usagers. Les particuliers peuvent aussi se servir eux-mêmes à l'un des deux dépôts communaux de pouzzolane (le Roure, et route de la Loge après la Brétiere).

Certain(es) croquant(es) ont constaté une étrange absence depuis juin 2025 : quelque chose semblait manquer... et pourtant tout était là !

Le buste d'Odouard avait repris sa place sur son socle, le menhir était toujours solidement planté au Flat... C'est le bruit des cloches qui avait disparu ! Elles ne se sont pas envolées pour Pâques : c'est un orage qui a gravement endommagé les moteurs de volée qui permettent la mise en branle du marteau frappant les heures. Un devis a été établi par les établissement Bodet qui assurent la maintenance de l'installation. La facture de réparation est lourde : 8400 euros, dont 1600 pris en charge par l'assurance. Le devis a été accepté par la mairie pour en arrêter le montant, les travaux auront lieu début 2026. Le maire envisage d'ouvrir une cagnotte pour aider la commune à retrouver le chant familier qui ponctue la vie des croquants depuis maintes générations.



Antennes-relais

Pour obtenir une meilleure couverture réseau, deux antennes-relais ont été implantées sur la commune de Colombier. L'une d'entre elles, située Chemin du Mont, couvrira le secteur des Valottes jusqu'au bourg. L'autre, près du réservoir de Varannes, couvrira le bourg et les hameaux du nord de la commune. Ces antennes sont montées sur des pylônes de 24 mètres de haut, portant les technologies mobiles 2G ,3G, 4G et 5G, et seront mises en service début 2026. Une troisième antenne est prévue au Murat pour couvrir le secteur de Graix.



NETTOYAGE DE LA RUE PRINCIPALE

Le premier lundi de chaque mois, à la demande de monsieur le maire, la carrière Delmonico Dorel fait passer une balayeuse dans le centre de Colombier. *Il faut éviter de se garer le long de la route le matin, pour ne pas gêner le travail du véhicule.*



Demandes d'autorisations d'urbanisme

Les demandes d'autorisations d'urbanisme sont à déposer par voie électronique à l'adresse : portail-usager.sirap.com/42067/connexion

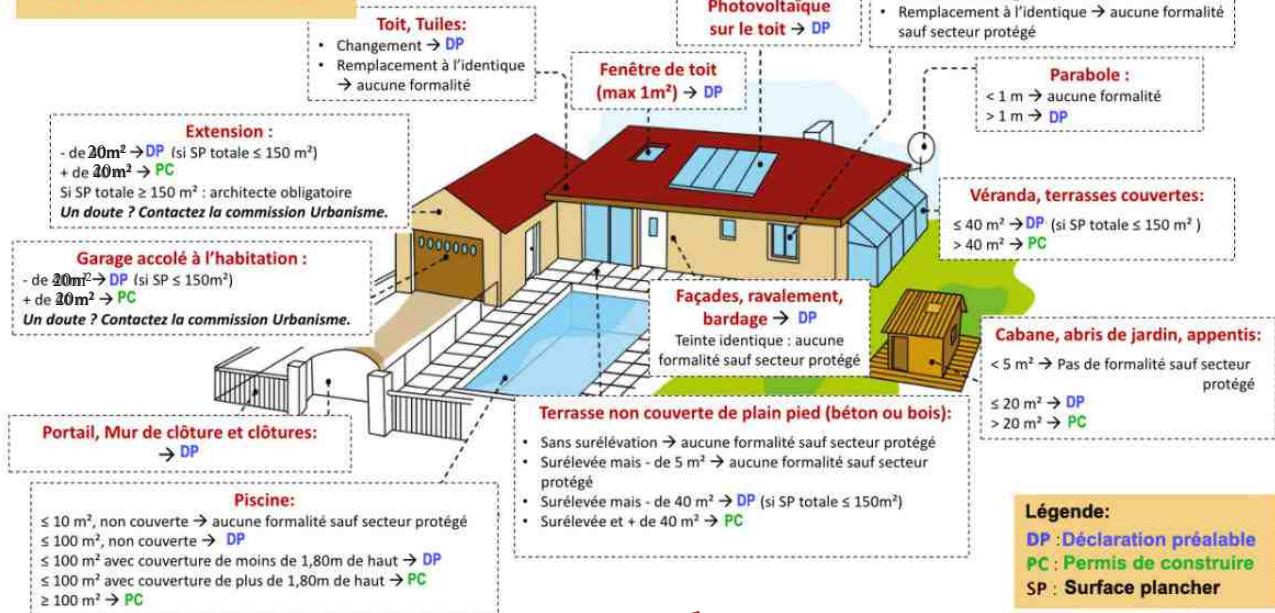


Architectes « conseil » du Parc du Pilat

Pour des questions relatives à l'architecture, le conseil se fait exclusivement sur RDV au 04 74 87 52 01.

PROJETS DE TRAVAUX :

DECLARATION DE TRAVAUX
OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?



Commerce itinérant

Fromages de Thélis
Dimanche matin, place de la mairie



Dimanche matin place de la mairie
Amandine, produits locaux



Epicerie itinérante
Mercredi au bourg

Premiers et Pizzas
du mois, 18h, place de la mairie



Vos infos avec votre commune! Vous pouvez télécharger l'application ILLIWAP . Ainsi vous serez informés des manifestations de la commune et des alentours, des offres d'emploi et de toutes les informations utiles à chaque citoyen, mises en ligne par Karine la secrétaire de mairie. Pour faire passer vos informations sur illiwap et le site internet de la commune contactez Karine . Pour la presse locale Muriel Galley correspondante locale ayant cessé ses fonctions, vous pouvez passer par la mairie qui fera le relais avec les journaux régionaux.





ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Anaé
ESCUDERO
née le 09/10/2025



Gustave
VERCASSON
né le 29/10/2025



Lucas
GOLAS
né le 17/12/2025



MARIAGE



Marine BUTALI & Walid JABNOUN
mariés le 30/08/2025

DÉCÈS

Rosine BLACHON, le 06 février 2025

Isabelle MAGNOLON née ABRIAL, le 30 mars 2025

Jean-Paul MATRAT, le 13 avril 2025

Eric PANEL, le 24 juillet 2025

Aimé SAMUEL, le 04 septembre 2025

Claude TISSIER, le 21 novembre 2025



Le service d'aide à domicile est géré par l'association locale « ADMR Les trois vallées », association loi 1901. Elle est adhérente à la fédération départementale de la Loire qui compte 57 associations et à l'union nationale ADMR.

Elle exerce son activité sur le territoire suivant : Bourg-Argental, Burdignes, Saint-Sauveur-en-Rue, Thélis-la-Combe, La Versanne, Colombier, Graix, Saint-Julien-Molin-Molette.

Les services de l'association s'adressent aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles pour leur apporter aide et soutien.

L'association gère d'autres services : téléassistance (réseau FILIEN), qualité de vie (ménage exclusivement), garde d'enfants, animation.

L'association est administrée par un conseil d'administration composé d'un premier collège constitué d'administrateurs bénévoles élus par les adhérents et d'un deuxième collège d'administrateurs salariés élus par le personnel d'intervention.

Chaque bénévole a son rôle propre de référent soit auprès des personnes âgées ou handicapées, auprès des familles, du réseau FILIEN, des ressources humaines, animation, trésorerie, secrétariat.

Les « Trois Vallées » ont actuellement 26 salariées dont deux assistantes techniques (secrétaires) et 2 TISF (Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale). La fédération départementale met à la disposition du secteur du Pilat Sud (Saint-Genest-Malifaux, Bourg-Argental, Pélassin, Saint-Pierre-de-Bœuf) une accompagnante de proximité (Gladys Blachier) qui fait le lien entre la fédération et les bénévoles pour les accompagner dans le fonctionnement de chaque association.

Le service d'aide à domicile « Les Trois Vallées » dispose d'une « Maison des Services » située au 16, Avenue de la Résistance, 42220 Bourg-Argental.

L'accueil téléphonique et du public se fait le matin de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi.

Au 04 77 39 79 51, un répondeur enregistre les messages en dehors de l'accueil et les assistantes techniques reprennent contact avec les personnes en demande de renseignements.

Par mail : msles3vallees@fede42.admr.org

Accompagner les malades et leurs proches

L'ESA du Pilat c'est quoi ?

L'ESA : « Equipes Spécialisées Alzheimer », les missions de nos ESA sont claires : elles visent à favoriser l'autonomie des bénéficiaires tout en soutenant les aidants familiaux qui se dévouent au quotidien pour leurs proches. Chaque intervention est soigneusement menée par du personnel qualifié, formé en continu aux nouvelles connaissances et techniques de soins cognitifs, afin de garantir une prise en charge thérapeutique adaptée aux besoins spécifiques des Personnes ayant une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées (démence vasculaire, Parkinson, dégénérescence fronto-temporale...).

Les objectifs principaux de nos missions incluent :

Retarder l'entrée en institution : Par des soins dignes et adaptés, nous aidons les patients à rester dans leur environnement habituel le plus longtemps possible.

Maintenir et développer les capacités cognitives : Grâce à des activités thérapeutiques ciblées, nous travaillons à préserver et à stimuler les fonctions cognitives des patients.

Soulager l'aide familial : Nous offrons un accompagnement et des conseils aux aidants pour leur permettre de mieux gérer la prise en charge de leur proche.

Préserver les liens et les échanges sociaux : Favoriser les interactions sociales est essentiel pour le bien-être des patients, c'est pourquoi nous encourageons les échanges avec leur entourage.

Préserver l'autonomie et l'indépendance : Nos interventions visent à permettre aux patients de maintenir leur autonomie dans leur quotidien.

Les ESA se distinguent donc par leur engagement à intervenir exclusivement à domicile, permettant de bénéficier des soins dans un cadre familial et rassurant. Nous intervenons sur les territoires des monts du Pilat et du Pilat rhodanien. Cette approche locale garantit une réactivité et une accessibilité optimales pour les familles.

Pour plus de renseignements contactez-nous au 04 75 39 21 75 ou par mail à l'adresse suivante : contact@myasa.fr





ASSOCIATIONS

« PAS À PAS »

L'association PAS A PAS, c'est un peu la brigade santé qui aide les personnes fragilisées à retrouver le goût du mouvement, selon leurs possibilités, pour vivre au mieux leur quotidien. PAS A PAS (oui, on porte bien notre nom), on accompagne chacun sans pression avec beaucoup de bienveillance.

Notre recette ? De l'Activité Physique Adaptée (APA), des activités bien-être et un accompagnement savoureux, préparé PAR et POUR les personnes concernées.

Au menu, toujours en version visio, téléphone ou présentiel :

- Entretiens individuels (on écoute, on conseille, on oriente... sans jugement)
 - Activités physiques adaptées (APA, cardio-renfo en visio et rando dans le parc du Pilat)
 - Activités bien-être (respiration, yoga...)
 - Séances santé à thème (pour pouvoir manger du chocolat sans culpabiliser, par exemple)
 - Ateliers thématiques (prévention des chutes...)
- et même un défi sportif pour sortir de chez soi avec le sourire.

2025 en bref (et en gourmandise) :

En plus du Menu Sport-Santé Séniors, on a lancé le Menu Pause Aidants & Post-Aidants : un menu dégustation pensé spécialement pour celles et ceux qui accompagnent un proche. Activités adaptées, bien-être, séances santé, échanges... Tout y est.

Malgré la gratuité rendue possible grâce à la Conférence des financeurs, la mobilisation a été difficile et le

financement n'a pas pu être reconduit pour 2026.

Mais bonne nouvelle : si vous êtes 6 aidants intéressés, on peut redemander un financement pour remettre le menu 100 % gratuit.

En plus, la visio permet de pratiquer en restant chez soi : un vrai gain de temps et de fatigue !

Autre belle nouveauté : une collaboration toute fraîche avec le Club Loisirs-Amitiés Colombier-Graix avec un atelier prévention Préserver sa mobilité & prévenir les chutes installé sur leurs temps de club. Un grand merci à la mairie de Colombier pour la salle du conseil mise à disposition !

Perspectives 2026

On continue l'atelier prévention séniors à Colombier, un lundi sur deux, sur les temps du club loisirs amitiés. Tous les séniors du parc du Pilat peuvent rejoindre la danse (douce).

Financement obtenu, objectif : garder la forme, éviter les chutes, retrouver confiance et créer du lien.

Il reste 4 places ! Foncez (doucement, sans tomber). Et parce que le cerveau aussi a besoin de sport, des séances « bouger-mémoire » arrivent au programme.

Nouveauté 2026 : Menu spécial femmes

Un menu tout en douceur pour les femmes ayant un cancer du sein ou celles atteintes d'endométriose.

Si ça vous parle, écrivez-nous, dites-nous vos envies... On concoctera ensemble la suite.

Engagé pour vivre au mieux le quotidien



venez exprimer votre potentiel à bouger avec vos spécificités et vos envies

OPÉRATION « BRIOCHES »

Depuis de nombreuses années, le village s'engage pour la cause des personnes en situation de handicap, en sachant que l'argent récolté permettra d'honorer les projets de l'association ADAPEI dans le but d'améliorer le quotidien de ces personnes.

Il faut saluer cette année 2 nouvelles recrues : Céphéïde et Laura, venues renforcer l'équipe du centre du village aidées par Juliette et Louis. Ce qui porte à 5 équipes de bénévoles pour notre village. Les autres binômes se sont retrouvés : Annie et Cyril, Paul et Gérard, Estelle et Karine. Quant à Prune et Muriel, elles ont été épaulées par Eden.

L'ensemble des bénévoles remercient sincèrement les croquants qui, en plus de leur accueil, ont une nouvelle fois, fait preuve de générosité puisque 1543,30 € ont été remis à l'ADAPEI, plus encore que les 2 précédentes années.



L'ARDÉCHOISE



L'Ardéchoise, la célèbre course cycliste, s'est invitée cette année dans le Pilat !

Les habitants de Colombier ont tenu à l'accueillir dignement, en décorant le village aux couleurs de la manifestation. L'école et l'Amicale Pétanque ont participé, transformant le premier passage de l'Ardéchoise à Colombier en une véritable fête villageoise. Un stand de petite restauration destiné aux coureurs était tenu par des volontaires, qui ont aussi généreusement arrosé les sportifs en surchauffe.

Après le passage des vélos, la fête s'est prolongée : pour remercier les bénévoles, les organisateurs de l'Ardéchoise les ont conviés à passer une journée à St-Cirgues-en-Montagne. Au programme, et à chacun selon ses envies : visites guidées d'une abbaye, circuits en vélos électriques, randonnées, pétanque et marché de producteurs. Les sept croquants qui se sont déplacés ont été encouragés par le prix « Tableau d'Honneur ». Qui a permis d'avoir 500.00 € qui seront attribués à l'organisation du passage de 2026.

Le jury a particulièrement apprécié le grand vélo en botte de paille qui avait été exposé près de l'église, ainsi que le vélo fabriqué tout en bois, qui a permis aux enfants de faire un petit tour sur la route du Bourg.

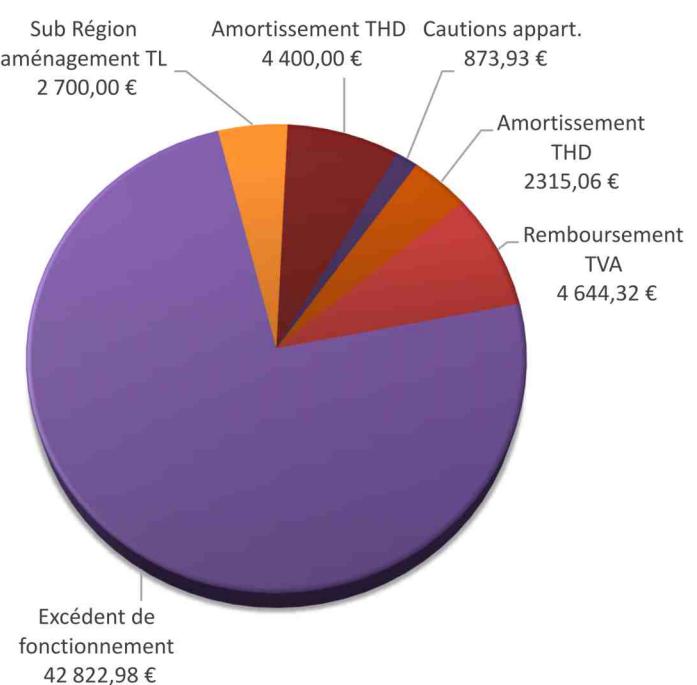
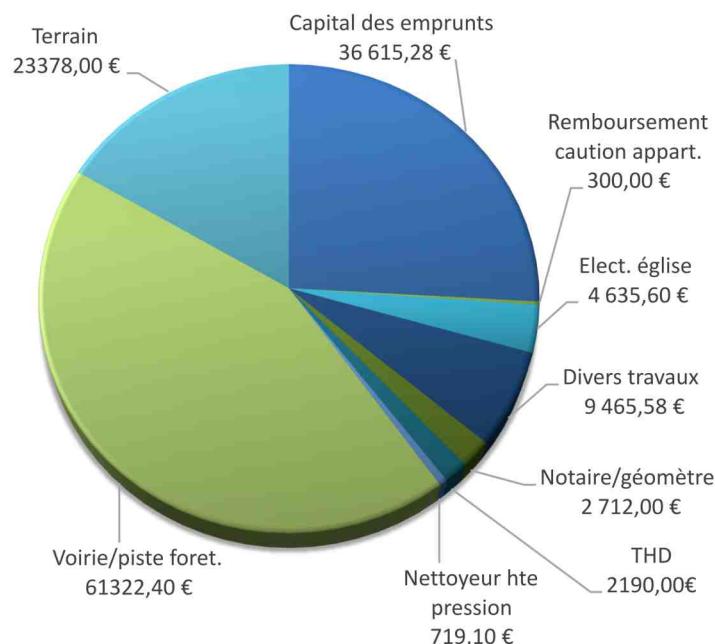
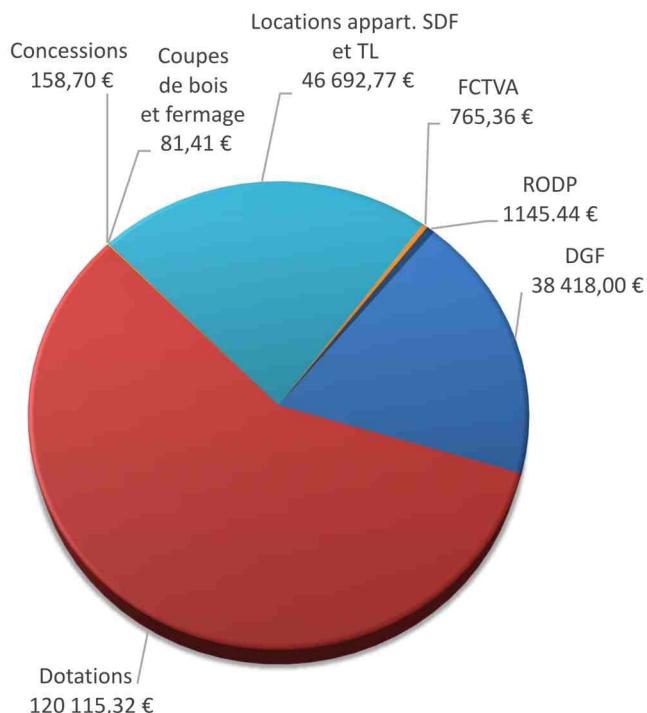
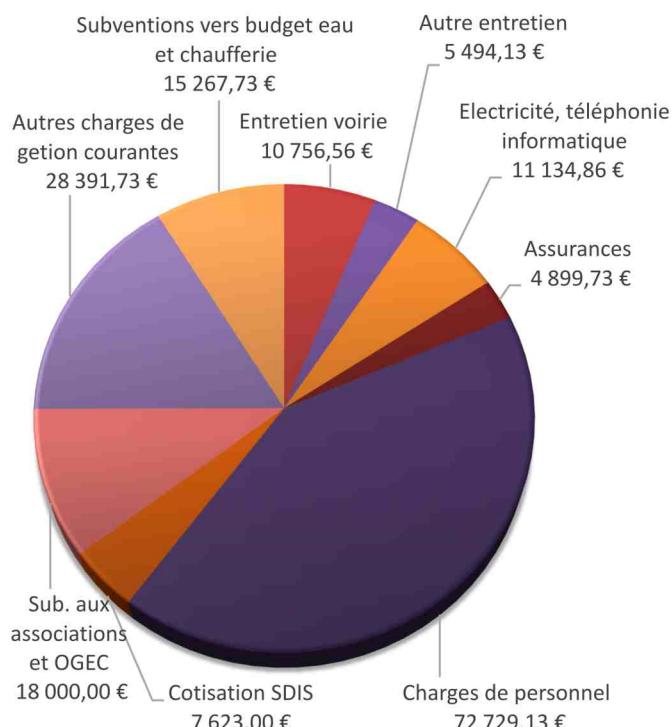
Une photo encadrée, prise par le jury le 13 juin, a été remise à la commune. Une belle récompense pour sa première participation !







BUDGET



L'heure de vérité pour le Parc naturel régional du Pilat

Après 5 années de concertation, les élus du Syndicat mixte du Parc naturel régional ont arrêté en octobre la version définitive du futur projet de territoire : « Destination 2041 », la charte du Parc du Pilat pour la période 2026-2041.

Débute désormais la phase d'adhésion : notre commune, comme toutes celles comprises dans le périmètre de la révision, chaque Intercommunalité, les Villes-Portes et les Départements sont invités à se positionner sur leur adhésion au Parc du Pilat d'ici début mars. Au terme de cette période, le nouveau contour du Parc du Pilat apparaîtra. Selon la loi, l'État ne pourra renouveler le classement du massif en « Parc naturel régional », que si une majorité qualifiée de communes s'engage dans le projet. En fonction du nombre de communes partantes, le Pilat découvrira donc s'il conserve, ou non, son classement, pour les 15 années à venir.

L'adhésion au Parc naturel régional du Pilat est inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.



Crues et inondations : les comportements qui sauvent

Plusieurs communes ont été victimes d'inondations à la suite des épisodes de pluies intenses en octobre 2024 qui ont touché le département de la Loire.

La préfecture et votre mairie vous rappellent les bons comportements à adopter pour rester en sécurité.

Pour se préparer et se protéger des pluies et inondations, il faut avoir le réflexe de bons comportements : ne pas s'approcher des cours d'eau, ne pas prendre sa voiture, ne pas descendre en sous-sol... En cas d'inondation, les réseaux d'eau courante, d'électricité ou de téléphone peuvent être coupés pendant plusieurs jours. Il est donc important de se préparer à vivre en autonomie pendant plusieurs heures ou quelques jours.

Le risque d'inondation est le premier risque naturel en France métropolitaine, et notamment dans votre ville.

Les 8 comportements à adopter :

- Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels
- Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements
- Je me soucie des personnes proches (voisins et personnes vulnérables)
- Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts
- Je ne sors pas, je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter les risques de chutes de branches
- Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, à l'étage
- Je ne m'engage ni en voiture, ni à pied (pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture)
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.

SAPEURS POMPIERS DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Quelques chiffres en 2025 :

- Le centre d'incendie et de secours de Saint-Julien est composé de **28** agents dont **6** femmes.
- **6** pompiers habitent à Colombier.
- Un peu plus de **200** interventions, pour environ **230** sorties d'engins de secours.
- **40h** par agent de formation aux maintiens des acquis, réparties sur **12** manœuvres annuelles.

Nous profitons de ce bulletin pour vous rappeler que nous recrutons toujours.

Pour nous rejoindre, nous recherchons des personnes qui puissent s'engager sur la durée, disponibles en journée (semaine notamment) et habitant le bourg de Colombier et ses environs en raison du délai d'intervention.

N'hésitez pas à nous contacter au **06 09 28 13 32** pour tout renseignement.

Enfin, nous souhaitons vous remercier pour votre accueil et votre générosité lors de notre présentation du calendrier.

Bienvenue pour cette nouvelle année à l'école de la Source du Pilat

Avec un effectif en hausse et 21 élèves en début d'année scolaire, l'école de Colombier se « porte » bien et a démarré une nouvelle année dynamique.

Morgane, qui avait commencé sa reconversion professionnelle en service civique, puis réussi son CAP petite enfance, poursuit un cycle d'études d'éducatrice de jeunes enfants et nous rejoint régulièrement pour ses stages. Le service civique est assuré cette année par Marie, qui souhaite également confirmer son nouveau projet professionnel auprès d'enfants.

Enfin nous ont rejoint, en contrats aidés, Cyrielle et Océane, toutes deux également en situation de reconversion professionnelle. Souhaitons-leur bonne chance, en ce début d'année, et de trouver leur nouvelle voie d'avenir au sein de notre petite école.

Après une année passée sous le signe de la culture, et une classe « découverte » sur les pas de Van Gogh en mai dernier, dans le sud de la France, dans les Bouches-du-Rhône, nous verrons cette nouvelle année scolaire jalonnée d'activités sportives.

Nous avons accueilli le Deume Basket, club de basket des communes de Bourg-Argental, qui nous a envoyé Resul, jeune éducateur sportif en formation BPJEPS, qui a initié les enfants à ce sport d'équipe sur le terrain équipé et mis à disposition par la commune.

Nous recevons également « les flèches du Ternay », dont le président Hervé accompagné de J.P. Vallot, que nous remercions pour son implication dans le fonctionnement de l'école, vient faire découvrir tant son activité que son association aux enfants.

Nous continuerons nos activités danse, gymnastique, rugby et piscine tout au long de cette année.

Culture et sciences restent au programme avec « Jazz au sommet », les interventions musicales d'Estelle pour préparer le spectacle de Noël, et notre nouveau programme d'Art visuel en lien avec notre programme d'Histoire et découverte du Monde.

Avec l'installation de matériel informatique et l'aide du collège Saint Joseph lors de l'acquisition de ce matériel, nous pouvons accéder aujourd'hui à de nouvelles données et découvertes scientifiques.

Nous travaillerons en particulier sur les intelligences multiples pour permettre aux enfants de développer de nouvelles compétences. Le but étant leur épanouissement en lien avec les valeurs développées dans notre école.

L'implication des croquants et croquantes dans la vie de l'école est toujours aussi importante par leur participation aux différentes manifestations et actions, et les familles qui répondent toujours « présentes », dynamisant ainsi toutes les activités de leurs enfants et les accompagnant régulièrement.



APEL / OGEC

L'année 2025 a vu une rentrée scolaire avec un effectif stable, et une équipe renouvelée. Cette année verra en plus de nouveaux stagiaires enseignant(es), étudiant(es), lycéen(nes) et collégien(nes) qui viendront découvrir les métiers de l'enseignement au sein de notre petite école en lien avec différents établissements de la Loire.

L'OGEC a vu certains membres remplacés par de nouveaux parents.

Lors de l'Assemblée générale ont été remerciés pour leurs longues années de bons et loyaux services au sein de l'école, et même après le départ de leurs enfants, Christine Blachon et Lionel Da Fonseca.

Le bureau, aujourd'hui se compose comme suit :

Président : Cyril DUCLOS

Vice -présidente et secrétaire : Viviane ROUCHOUZE

Trésorière : Prune HUC

Membres (et toujours actifs...) :

André GACHE et Lionel DA FONSECA

Les rapports moral et financier de l'OGEC ont été présentés lors de l'Assemblée générale de novembre et présentent toujours un équilibre certain.

L'APEL est une équipe de parents bénévoles engagés dans la vie et l'animation de l'établissement.

Pour fonctionner, l'APEL a besoin de moyens financiers (bénéfices de manifestations, adhésion des parents, subvention de collectivités...) et humains (bénévoles).

À ce titre, un grand merci aux parents qui soutiennent leur école en participant à la préparation et au déroulement des manifestations et/ou aux matinées travaux, que ce soit régulièrement ou occasionnellement.

Là aussi une équipe renouvelée et des remerciements à des parents dévoués qui se sont investis pendant de nombreuses années. Céphéïde Jurdic cède sa place de trésorière à Sarah Hannoune tout en continuant de l'accompagner, et à former également un nouveau membre en la personne d'Adeline Ponson.

Toutes ces familles ont participé cette année aux travaux d'entretien de l'école permettant ainsi chaque année d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Que cette année nouvelle nous permette de vous retrouver tous, et l'ensemble des membres actifs de nos associations vous présente à tous, croquants et croquantes, ses meilleurs voeux pour 2026.





LOISIRS/AMITIÉS



Un an que la nouvelle équipe du club *Générations Mouvement Colombier Graix* a pris ses fonctions. Les rencontres ont toujours lieu à la salle des fêtes de Colombier, tous les 15 jours un lundi sur deux de 14 heures à 18 heures avec une collation à 16h30.

Les activités sont diverses et chacun peut s'épanouir là où bon lui semble. Jeux de cartes (belote, coinche, tarot), jeux de société, balades, boules l'été. Nous remercions l'Association Pas à Pas (Pôle Autour de la Santé de l'Activité Physique Adaptée et du Sport) pour les séances gratuites pour les adhérents. Les thématiques sont basées sur la prévention des chutes, défi à la marche, équilibre, alimentation. Ces ateliers sont très appréciés et permettent de rassurer et faire travailler la mémoire.

Le club organise aussi 2 repas : un début juillet pour annoncer les vacances, et l'autre avant Noël avec cette année civet de sanglier accompagné de tagliatelles préparé par notre ami Gérard.

À l'occasion de ces repas nous fêtons les anniversaires des adhérents.

Générations Mouvement : une charte a été adoptée par l'assemblée générale réunie à Bussang (88) le 15 mai 2024.

Nos missions : animer la vie locale au travers d'activités de loisirs (sportives, culturelles, touristiques) ou préventives (santé). Maintenir le tissu social et surtout lutter contre l'isolement.

Notre club :

2 co-présidents : Jamet Bernadette, Vallot Jean-Paul

1 trésorière : Blachon Josiane

2 secrétaires : Odouard Abadie Dominique,

Dumas Arlette

Le nombre total de sociétaires : 65 adhérents, qui viennent de St-Chamond, Thélis, Bourg-Argental, St-Julien-Molin-Molette, St-Appolinard, Roisey, Colombier et Graix.

Alors si vous avez envie de venir partager avec nous ces bons moments, et bien il vous suffit de vous rapprocher des responsables. Le coût de la cotisation est de 22 euros à l'année ce qui permet d'avoir des ristournes sur vos cotisations Groupama et certains commerces.

Bonne et heureuse année 2026, santé, bonheur à tous nos adhérents et vos familles.

Les co-présidents



La société de chasse

a accueilli trois nouveaux chasseurs habitants sur la commune pour la saison 2025/2026. De nombreux travaux ont été effectués à la cabane, notamment l'isolation extérieure qui est très appréciable lors des moments conviviaux entre chasseurs. À ce jour les prélèvements de gibiers sont de 19 chevreuils, 5 sangliers et 6 lièvres. Les différentes manifestations organisées ont été un succès et nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes.

PÉTANQUE

Amicale Pétanque de Colombier

L'amicale pétanque vient de clôturer la saison par sa 30^{ème} matinée boudin. Les 110 litres de sang transformés (30 litres en 2015...) n'ont pas suffit à rassasier tous les convives. Un effort sera fait pour confectionner 50 litres supplémentaires l'année prochaine. Notre nouveau président René Oriol est secondé par Myriam à la trésorerie et son bureau, tous très actifs durant la saison avec ses vendredis pétanque d'avril à novembre, ses repas de fin de

mois, son gros concours de pétanque du 15 août, son marché nocturne. Ce marché initialement organisé le 4^{ème} samedi de mai, qui cette année tombe le même weekend que le vide grenier de l'APEL, sera reconduit au samedi 6 Juin, suivi par le concours inter-sociétaire le dimanche 7 Juin. Pour l'année 2025 on compte plus de 120 adhérents, dont 12 membres du bureau.

Amicalement vôtre.

Le mot du président :

Je tiens à remercier tous mes collaborateurs et collaboratrices : sans eux l'amicale ne pourrait pas exister. Merci à la municipalité pour le terrain de loisirs. Je souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui désirent rejoindre notre club de pétanque. Je vous donne rdv pour l'assemblée générale le dimanche 8 Mars à 10h. Bonne Année pleine de bonheur, de santé et bonne pétanque à tous.



Exceptionnellement le traditionnel banquet de chasse aura lieu le 21 mars 2026 en raison du rallye qui passe sur la commune le premier week-end d'avril. Une soirée dansante choucroute remplacera le concours de belote le 25 avril 2026. Nous avons une pensée pour Eric Panel décédé cet été. Les chasseurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux.

Les chasseurs rappellent à votre souvenir Georges Berne qui est décédé la saison dernière. Il a été impliqué pendant de nombreuses années au bureau et fut le président de la société pendant une dizaine d'années. Il était reconnu pour ses talents de charcutier et sa bonne humeur à toute épreuve.



ACTEURS LOCAUX

Gîte le Colombaret
6 personnes / 70m²
René Oriol
04 77 51 57 85
06 79 84 80 58

Gîte l'Arrivée
De 4 à 15 personnes
Balandreau/Brunon
06 34 12 30 52
06 10 48 35 19

Gîte « Les Hirondelles »
8 personnes / 140 m²
J.P & Annie Vallot
06 20 91 61 74

Gîte le Croquant
Cellard Mireille
06 30 15 54 36
04 77 51 56 16



Gîte la grange de Léobin
Le Sauzet
06 13 11 10 77

Gîte Girodet
Deux personnes
54 chemin de Girodet
06 13 40 21 83

Croix de Saint-Sabin
Restaurant, hébergement
spécialité : Chapeau du Pilat
04 77 51 50 34

Ferme du Prince
Charcuterie fermière
04 77 51 52 45

GAEC du Vernolon
Éleveur caprin
04 77 51 58 40
06 29 58 40 55

Ferme Girodet
« Le Sauzet »
Vente caissettes veau-boeuf
04 77 55 86 64

Le CROQUAN'BULANT
produits locaux
lecroquanbulant.fr



Borne Sophie
L'instant Pilat
Massages / Spa
07 88 81 27 56

Charlotte Sabot
Ostéopathe à domicile
07 61 17 93 80
cabinet.charlottesabot@gmail.com

Lætitia Banos
Instant Photos
Studio, extérieur et domicile
06 24 81 50 72
instantphotos42@gmail.com

Akhapilat
Thomas Mosnier
Accompagnateur montagne VTT
akhapilat.business.site
06 88 96 79 71

Bonnefoy André
Entreprise de
travaux forestiers
06 87 74 80 46

Élec service
Gaël Mouton électricien
06 81 95 44 56

Eric Delarre
Multi-Services
06 09 81 14 57
delarre.eric@gmail.com

Delmonico Dorel
La pierre dans tous ses états
04 75 03 11 00



La laine de Clara

Installée en Provence, d'abord en élevage de brebis viande en 2017, je m'intéresse à la laine qui n'est plus ramassée. De là vient un projet d'atelier complémentaire avec des animaux aux toisons plus nobles. Les chèvres angora et les alpagas arrivent dans l'année qui suit mon installation et au fur et à mesure deviennent l'atelier principal puis unique de l'exploitation.

En 2023 je trouve une ferme dans le Pilat qui me permet de me rapprocher de ma famille.

Aujourd'hui je vend des produits transformés avec la laine de mes animaux : chaussettes, écharpes, bonnets, gants, plaids, et du fil à tricoter. Je suis sur les marchés de Noël principalement, mais on peut aussi me contacter directement pour passer commande :

Clara Gouy : claragouy@gmail.com 06.51.56.90.99 www.peloteetsonnaille.fr



Colombier Services 42

Aide à domicile - Aide administrative - Consultante de la vie courante (organisation, budget, bien-être, questionnements...) - Soutien scolaire - Perfectionnement de la langue française - Apprentissage de l'anglais - Nounou de Mariage/Anniversaire/Baptême - Crédit d'impôt à 50% - Devis gratuit et sur-mesure.

Séverine Colliat : 06.75.34.72.70 colombier.services42@gmail.com



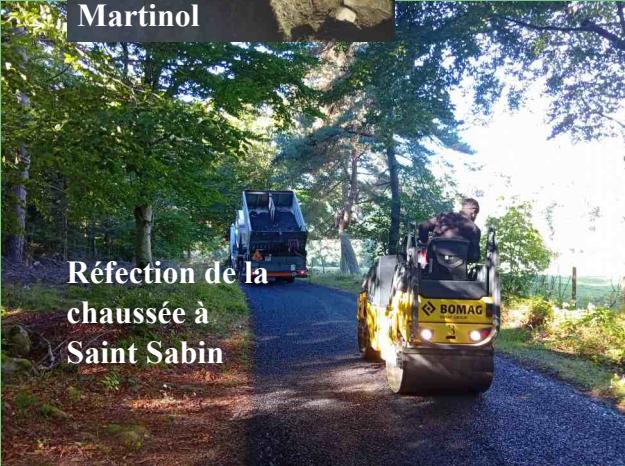
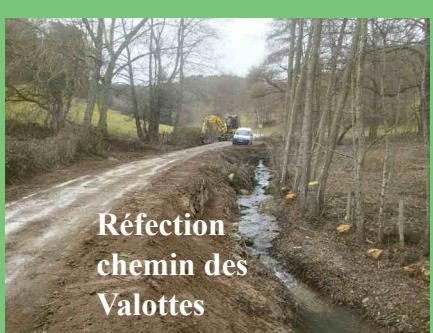
Location de 2 cv

J'ai mené une carrière en tant qu'ingénieur en Informatique. À 55 ans, j'ai aujourd'hui décidé de vivre et de partager ma passion, les 2cv, que je rénove et entretiens depuis plus de 30 ans. Avec un parc de 5 voitures, nous allons proposer, dès la fin du printemps, de la location de 2cv, mais aussi un escape game en 2cv qui va vous emmener (re)-découvrir le Pilat au fil des énigmes. Notre site web : www.pilat2cvaventure.fr ouvrira ses portes au mois d'avril afin de permettre les réservations en ligne (ou par téléphone). Rendez-vous au printemps prochain pour découvrir nos aventures...

Christophe Rossin

D
U
N
O
U
V
E
A
U
da
ns
L
A
C
O
M
M
U
N
E

LES TRAVAUX DE 2025 EN IMAGES !



CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2026

vendredi 27 février : Soirée jeux (salle des fêtes)
Dimanche 8 mars : Assemblée générale (salles des fêtes) **Pétanque**
Dimanche 15 mars : Concours de belote (salle des fêtes) **Club générations mouvement**
Samedi 21 mars : Banquet de chasse (salle des fêtes) **Chasse**
Dimanche 29 mars : Matinée saucisse (salle des fêtes) **Chasse**
Samedi 18 avril : Soirée dansante (salle des fêtes) **APEL**
Samedi 25 avril : Soirée dansante (salle des fêtes) **Chasse**
Dimanche 24 mai : Vide grenier (terrain de loisirs) **APEL**
Vendredi 5 juin : Assemblée Générale (salles des fêtes) **Chasse**
Samedi 6 juin : Marché nocturne (terrain de loisirs) **Pétanque**
Dimanche 7 juin : Rencontre inter sociétaires (terrain de loisirs) **Pétanque**
Samedi 4 et dimanche 5 juillet : Fête d'été (terrain de loisirs) **APEL / Chasse**
Samedi 15 août : Concours de pétanque (terrain de loisirs) **Pétanque**
Samedi 29 et dimanche 30 août : Tir aux pigeons. **Chasse**



Les Classes en 5



Le repas des anciens